

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

<b>Nom du produit</b>	Produit (sous forme de certificat) de participation de 2 ans lié à Nestlé S.A., à Sunrise Communications AG et à Zurich Insurance Group AG
<b>Identificateurs du produit</b>	ISIN: XS3292830893   WKN: GW1PE7   Valoren: 153484613
<b>Initiateur du produit</b>	Goldman Sachs Bank Europe SE (l'« Émetteur »), faisant partie de The Goldman Sachs Group, Inc. (visitez <a href="http://www.gspriips.eu">http://www.gspriips.eu</a> ou appelez le +442070510419 pour de plus amples informations)
<b>Autorité compétente</b>	Autorité Fédérale de Supervision Financière Allemande (BaFin) est chargée du contrôle de Goldman Sachs Bank Europe SE en ce qui concerne ce document d'informations clés.
<b>Date du document</b>	3 juin 2026 à 3:53:40, heure locale à Zurich

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit?

<b>Type</b>	Le produit est un certificat de droit anglais. Ce produit ne génère pas d'intérêts.
<b>Durée</b>	Le produit a une échéance fixe et sera échu le 1 juin 2028.
<b>Objectifs</b>	Le produit offre un potentiel d'appréciation du capital et ne génère pas d'intérêts. Le montant que vous recevrez à l'échéance du produit n'est pas connu à l'avance et dépendra de la performance des actions ordinaires de Nestlé S.A. (ISIN: CH0038863350), Sunrise Communications AG (ISIN: CH1386220409) et Zurich Insurance Group AG (ISIN: CH0011075394) coté(e)s à la bourse SIX Swiss Exchange AG (le <b>panier</b> ). En outre, vous prenez le risque de perdre une partie de votre investissement à l'échéance du produit. Le produit a une durée de vie prédéterminée et sera échu le 1 juin 2028. Chaque certificat a une valeur nominale de 5 000 CHF. Le prix d'émission est fixé à 100,00 % de la valeur nominale. Le produit n'est pas coté en bourse. La date d'émission est le 3 mars 2026.

### Remboursement à l'échéance:

Le 1 juin 2028, pour chaque certificat que vous détenez:

- Si la performance du panier le 24 mai 2028 est au moins égale à 100,00 %, vous recevrez la somme de (i) 319,50 CHF et (ii) 4 680,50 CHF (c'est-à-dire 93,61 % de la valeur nominale) multiplié par la performance du panier le 24 mai 2028; ou
- Sinon*, vous recevrez 5 000,00 CHF multiplié par la performance du panier le 24 mai 2028. Cependant, si ce montant est inférieur à 4 750,00 CHF, vous recevrez 4 750,00 CHF (le paiement minimum).

La performance du panier est calculée en additionnant les performances pondérées des éléments du panier. La pondération de chaque élément du panier est 1/3. La performance pondérée d'un élément du panier est calculée en multipliant la pondération de l'élément du panier par son cours de clôture à une date prédéterminée et en la divisant par son cours de référence initial.

Les cours de référence initiaux sont présentés ci-dessous.

Élément du panier	Cours de référence initial
Nestlé S.A.	82,94 CHF
Sunrise Communications AG	47,94 CHF
Zurich Insurance Group AG	576,4 CHF

Le cours de référence initial d'un élément du panier est le cours de clôture de tel élément du panier du 24 février 2026.

Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'émetteur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement les éléments du panier, le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

**Investisseurs de détail visés** Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui:

- ont la capacité de prendre une décision d'investissement éclairée grâce à une compréhension et des connaissances suffisantes du produit et de ses risques et avantages spécifiques, avec une expérience passée dans l'investissement et/ou la détention d'un nombre de produits comparables qui fournissent une exposition similaire au marché;
- recherchent la croissance de leur capital, s'attendent à ce que le panier évolue de manière à générer un rendement favorable et ont un horizon d'investissement qui correspond à la période de détention recommandée précisée ci-dessous;
- acceptent le risque que l'émetteur puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit et peuvent supporter une perte partielle de leur investissement;

- sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels conforme à l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous; et
- suivent les recommandations d'un conseiller professionnel.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

### Indicateur de risque



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 1 juin 2028. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous ne pourrez peut-être pas sortir du produit avant échéance. Vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants si vous sortez du produit avant échéance.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Cela prend en compte deux éléments: (1) le risque de marché - c'est-à-dire que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible; et (2) le risque de crédit - c'est-à-dire que si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 95,00 % de la valeur nominale du produit. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les aléas de marché ne s'appliquera pas en cas de sortie avant le 1 juin 2028. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

L'inflation érode la valeur d'achat de l'argent au fil du temps, ce qui peut provoquer la baisse en termes réels de tout capital remboursé.

### Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

<b>Période de détention recommandée:</b>	2 ans		
<b>Exemple d'investissement:</b>	10 000,00 CHF		
<b>Scénarios</b>		<b>Si vous sortez après 1 an</b>	<b>Si vous sortez après 2 ans (Période de détention recommandée)</b>
<b>Minimum</b>	<b>9 500 CHF. Le rendement n'est garanti que si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 306 CHF	9 500 CHF
	Rendement annuel moyen	-6,9 %	-2,5 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 314 CHF	9 500 CHF
	Rendement annuel moyen	-6,9 %	-2,5 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 445 CHF	9 500 CHF
	Rendement annuel moyen	-5,6 %	-2,5 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 178 CHF	11 111 CHF
	Rendement annuel moyen	1,8 %	5,4 %

Les scénarios favorable, intermédiaire, défavorable et de tensions représentent des résultats possibles basés sur des simulations utilisant la performance passée des actifs sous-jacents pendant une période jusqu'à 5 années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée aucune garantie ne vous est donnée et vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## Que se passe-t-il si Goldman Sachs Bank Europe SE n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Vous êtes exposés au risque que l'émetteur ne soit pas en mesure de remplir ses obligations au titre du produit, par exemple en cas d'insolvabilité (illiquidité / surendettement) ou de décision administrative de mesure de résolution. En cas de crise de l'émetteur, une telle ordonnance peut également être émise par une autorité de résolution dans le cadre d'une procédure d'insolvabilité. L'autorité de résolution dispose ainsi de pouvoirs d'intervention étendus. Elle peut notamment réduire à zéro les droits des investisseurs, résilier le produit ou le convertir en actions de l'émetteur et suspendre les

droits des investisseurs. Une perte totale du capital investi est possible. Le produit est un titre de créance, et comme tel n'est couvert par aucun programme de protection des dépôts.

## Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

**Coûts au fil du temps** Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10 000,00 CHF sont investis

	<i>Si vous sortez après 1 an</i>	<i>Si vous sortez après 2 ans</i>
<b>Coûts totaux</b>	185 CHF	85 CHF
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	1,9 %	0,4 % chaque année

\*Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, ceci montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -2,1 % avant déduction des coûts et de -2,5 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

## Composition des coûts

	<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>	<b>Si vous sortez après 1 an</b>
<b>Coûts d'entrée</b>	0,8 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	85 CHF
<b>Coûts de sortie</b>	1,0 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous recevrez et seront dus seulement si vous sortez avant échéance. Si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance, aucun coût de sortie ne sera dû.	100 CHF

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

### *Période de détention recommandée: 2 ans*

La période de détention recommandée pour le produit est de 2 ans car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous vendez le produit.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou la conduite de l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur <http://www.gspriips.eu>. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs Bank Europe SE, Marienturm, Taunusanlage, 9-10 60329 Frankfurt am Main, Deutschland / Germany ou peuvent être envoyées par email à [gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com](mailto:gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com).

## Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou au règlement Prospectus britannique (règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent, tels que modifiés), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur <http://www.gspriips.eu>.